

Compte rendu du conseil municipal du mercredi 15 juin 2016

Présents : Guillaume Clément, Bernard Girault, J-François Marteau, Monique Bertin, Christian Hesdin, Marjorie Souchet, David Barbaud, Paquita Fergeau

Excusées : Julia Salvat, Nathalie Verger, Auguste Bareira, Raphaël Chevrier, Anne Dolin.

Pouvoir : Christian Casier donne pouvoir à David Barbaud

Secrétaire de séance : M-Pascale Russeil

ORDRE DU JOUR :

- 1) *Délibération révision de loyers*
- 2) *Délibération modification règlement lotissement le Clos des Grands Chênes*
- 3) *Convention CCPG de prestation de services à titre gratuit relative à l'entretien des équipements de la commune affectés à l'exercice des compétences communautaires + Avenant n°1*
- 4) *Délibération CCPG modifiant les tarifs de la cellule A.D.S. (Application des Droits du Sol).*
- 5) *Délibération aide financière Secours Energie.*
- 6) *Délibération Fonds de solidarité logement et Fonds départemental d'aide aux jeunes (appel à contribution)*
- 7) *Délibération adhésion au service optionnel – Retraites CNRACL au Centre de Gestion.*
- 8) *Délibération intégration à la voirie communale*
- 9) *Compte rendu des différentes commissions*
- 10) *Questions diverses*

Mr. Le maire demande à ce qu'une délibération soit ajoutée à l'ordre du jour : accepté

1 - Délibération révision de loyers :

Cela concerne les 4 logements impasse des lilas et des seringas ; il est proposé de suivre l'indice d'augmentation des loyers en vigueur, l'indice passant de 125,19 à 125,26 soit une augmentation de l'ordre de 22 à 24 cts €/ loyers. Accepté.

2 - Délibération modification règlement lotissement le Clos des Grands Chênes

Le règlement stipule un mur de clôture à 60 cm maximum de hauteur. Hors sur les 3 parcelles déjà vendues, les murs excèdent cette hauteur ; afin de rester crédible vis-à-vis des futurs acheteurs, le maire demande :
-l'autorisation de déposer un dossier de modification de règlement.
-l'autorisation de signer toutes pièces relatives à la demande + consultation des colotisseurs.
- l'autorisation du dépôt de la demande auprès des services de l'urbanisme de la CCPG
Pour porter la hauteur de 60 cm à 1 m en façade. Tous les autres points du règlement restent inchangés.
Accepté par les membres.

3 - Convention CCPG de prestation de services à titre gratuit relative à l'entretien des équipements de la commune affectés à l'exercice des compétences communautaires + Avenant n°1.

Il s'agit de tout ce qui est du domaine de la surveillance et des tâches mineures relatives à l'entretien des équipements scolaires communautaires par la commune.
Convention + avenant validés.

4 -Délibération CCPG modifiant les tarifs de la cellule A.D.S. (Application des Droits du Sol).

Suite à la disparition des services de la DDT., la CCPG a pris le relai, et les charges de fonctionnement reviennent aux communes lorsque ces dernières ont recours à ce service. Tarification validée selon le tableau présenté.

4-bis – délibération supplémentaire : convention relative aux conditions de prise en charge des dépenses de fluides de l'école Roger Chausseau par la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine, dans le cadre de l'exercice de la compétence « affaires scolaires »

Un avenant de l'article 2 a été établi suite à la modification de la clé de répartition des « fluides ». La CCPG honorera les factures de bois et d'eau, et la commune : l'électricité. Un équilibre des dépenses sera fait annuellement. Avenant validé.

5- Délibération aide financière Secours Energie.

La commission Action sociale s'est réunie précédemment. Il s'agit d'une personne demandeuse de 150 € auprès de la commune afin de diminuer sa dette auprès de Séolis. Demande acceptée, et validée.

6- Délibération Fonds de solidarité logement et Fonds départemental d'aide aux jeunes (appel à contribution)

Contribution rejetée, la commune ayant déjà un budget action social bien sollicité.

7-Délibération adhésion au service optionnel – Retraites CNRACL au Centre de Gestion.

C'est un service du centre de gestion qui aide les communes à monter les dossiers de retraite CNRACL des salariés moyennant une participation financière. Adhésion au service optionnel validée selon les tarifs du tableau présenté.

8-Délibération intégration à la voirie communale.

Au fur et à mesure des acquisitions et des aménagements communaux, il convient de faire une déclaration pour intégration à la voirie communale.

Dans le cas présent il s'agit du Gué de la Gondinière, la mise à jour du chemin de la Memetière ainsi que les places qui n'avaient jusqu'à lors pas été intégrées.

Déclaration aménagement voirie manquante validée.

9-Compte rendu des différentes commissions.

- Demande d'un stage d'un an en CAP entretien des espaces ruraux : il s'agit d'une reconversion d'un jeune de 20 ans actuellement en BTS commercial et pompier volontaire de surcroit.

Voir tableau du coût annuel de ce stagiaire et l'impact sur le budget salaires de la commune.

On remarque un déficit de 581,32€ sur la ligne budgétaire prévisionnelle qui pourrait être compensé par d'éventuel remboursement pour arrêt maladie. Le conseil municipal est favorable à la prise en apprentissage de Mr Clément PORTRON de Ménigoute.

- Congés d'été de l'agent de la poste.

Un courrier a été envoyé à 36 jeunes de plus de 18 ans de la commune qui correspondaient au profil pour ce poste : soit 20 h / semaine sur 5 semaines dont la première servirait de tuilage / formation.

7 ont répondu, dont 6 intéressés qui ont participé à un entretien. C'est Medhi Chia (BTS en communication) qui a été retenu.

Voirie :

La fauche des voies communales est terminée.

Nicolas est intervenu aujourd'hui à Oroux.

Le point à temps commence demain si le temps le permet.

Chemin vert : la GEF TP a pratiquement fini l'enfouissement électrique et le Syndicat des Eaux : travail réalisé.

Bernard a assisté à une démonstration d'une machine à vapeur pour désherbage à Pressigny. Il a trouvé le système très efficace ; et le coût aussi : 20 à 25000 €

Des renseignements ont été pris pour faire paraître « le clos des grands chênes » dans le journal RDV Parthenaisiens. Mais la somme de 499 € pour la parution sur une 1/2 page nous a arrêtés.

Cimetière :

Une demande de concession pour 3 places a été faite récemment. Après information, cela est possible mais le nombre d'emplacements par concession ne figurant pas au règlement, le Conseil Municipal approuve sa modification et fixe le nombre maximum à 3. Il va donc falloir revoir le règlement.

Aménagement espace jeune :

Proposition est faite d'aller à l'inauguration le 24 juin à Lusignan dans une entreprise qui propose des structures pour rampes de patinettes entre autre, en vue de notre projet éventuel.

Bâtiments :

Salle des Fêtes : pose d'un boîtier commande chauffage sous clé réalisé par l'entreprise Migeon afin que ce ne soit plus tout un chacun qui le manipule.

Le point sera fait avec l'entreprise MIGEON sur la VMC actuelle (souffle du froid quand il fait froid donc très inconfortable quand on est situé dessous).

Portes de l'église repeintes avec peinture mieux appropriée au support. Cela eut été parfait si la peinture avait été sèche le jour du mariage.....

Ecoulement des eaux usées de la salle des associations : profitant des travaux réalisés Rue du Chemin Vert, on voulait s'assurer du lieu d'évacuation des eaux usées de la salle des associations. Après maintes recherches, on a enfin trouvé où elles allaient ! Tout est OK.

L'audit énergétique sur la cantine, le commerce, le loyer au dessus du commerce, la poste et la mairie a été rendu. Il nous a permis d'évaluer au plus près entre autre la quote part revenant au commerce ; mais aussi pour demande de subventions DETR sachant que l'enveloppe 2016 n'est pas toute utilisée et que les dossiers doivent être déposés avant le 30 Juillet 2016.

Devis demandés pour escalier desservant les 2 logements au-dessus du commerce et de la bibliothèque ; ainsi qu'une rampe d'accès pour la cantine.

Cantine :

Paquita nous informe que les menus sont élaborés pour toute l'année 2016.

Le gros entretien de la cantine va être fait pendant les vacances d'été (attention, plafond qui risque de s'écailler).

Il serait bon de prévoir un budget pour l'achat de bancs pour la cantine, ceux actuels ne sont plus aux normes.

Une ouverture sur l'extérieure serait la bienvenue dans le coin lavage vaisselle.

Une enquête va être réalisée auprès des enfants afin de connaître leurs souhaits pour des jeux qui pourraient leur servir durant les temps surveillance communale.

Economie :

Suite à l'audit énergétique et à la rencontre avec les responsables de « parenthèse au jardin », nous avons pu chiffrer au plus près la dépense électrique qui revient au commerce.

Nous sommes en mesure de leur demander 178€ /mois en charge électrique et 4 € / mois en facture d'eau ; ce qui fait un total de 182 € de charges mensuelles. On s'interroge sur un bail commercial ou pas, sachant que la durée va être difficile à déterminer.

Un bail annuel renouvelable par tacite reconduction ? Ou bail sur 2 ans et révisable suivant les bilans. ? Finalement, dans l'état actuel des choses, on partirait plus pour des remboursements de charges à hauteur de 200 € /mois que de loyers à payer, ce qui nous laisse plus de possibilité d'adaptation aux événements.

En accord avec l'assoc. « Parenthèse au jardin », il pourrait être envisagé que le point poste soit dans la même pièce que le commerce avec des horaires d'ouverture adaptés.

Le commerce sera fermé du 15 au 27 Août.

La ferronnerie d'art : tous les artisans et commerçants de la commune sont invités par la commune pour découvrir l'entreprise et pour découvrir la maquette du futur panneau de Nicolas Brunet illustrant le plan du bourg de la commune et l'implantation de ses artisans commerçants. Les associations figureront au verso.

Un pot convivial sera servi à l'issue.

13 Juillet : le choix du flyer est fait parmi 3 propositions, ils seront distribués à partir du week-end prochain

Illuminations de Noël : le contrat triennal arrivant à terme, la commission a choisi de nouveaux motifs pour 12 candélabres sur la RN . et 6 rideaux pour les arbres. Le montant de ce nouveau contrat s'élève à 1365 € / an et pour 3 ans. 15 mètres de frises à LED ont été achetés pour la salle des fêtes.

Foyer des jeunes : la rando Gag prévue cette fin de mois est annulée. On ne sait si elle sera reportée en Juillet ou bien en Août ; un rendez-vous est pris vendredi prochain au foyer avec les jeunes.

Carug : la lettre de remerciement pour mise à disposition gratuite de la salle des fêtes lors de l'après-midi et de la soirée Lindy-Up, dans le cadre des manifestations « le Jazz bat la campagne » est lue au Conseil Municipal. La configuration et la situation de la salle peut laisser présager une fréquentation ultérieure.

CAUE : AG. Le jeudi 23 Juin à 16 h.

Les Galizières : pique-nique annuel le 2 Juillet

Remerciements : quelques associations ont envoyé une lettre de remerciement suite à l'attribution de subventions communales.

Prochain conseil municipal le 20 juillet à 20 h 30

Fin de séance à 23h 30.